

LEGISLATION FUNERAIRE ET GESTION DU CIMETIERE : LES FONDAMENTAUX

Objet

Donner aux élus les fondamentaux sur les thématiques de la législation funéraire afin de mieux comprendre et appréhender ce domaine éminemment sensible et très technique avec les principales opérations mettant en œuvre la législation funéraire.

Objectifs

- Identifier les règles qui s'appliquent aux opérations funéraires et la gestion du cimetière
- Connaître les obligations et pouvoirs de police du maire

Public concerné

Maires, adjoints ou conseillers municipaux

Prérequis

Pas de prérequis

Contenu et outils pédagogiques

Outils pédagogiques

- Salle de cours équipée
- Powerpoint
- Fiches de présence

Synthèse de stage

- Evaluation de la formation
- Attestation de la formation

Modalités

- Apports théoriques et travaux pratiques

Dates de la formation

Cf le calendrier

Nombre de participants

Minimum : 7

Tarif inter

50 000 F CFP HT par stagiaire

Tarif intra

Sur devis

Intervenant

Raphaële CHARLIER
Avocate et formatrice
Agrément n°2021/0860

Lieux

A fixer-NOUMEA

Durée

1 jours (7 heures)

Le programme de la formation

Introduction

- La liberté des funérailles et la protection de l'Ordre public
- Les enjeux
- Les textes juridiques applicables

Partie 1 – Le cadre juridique

- Les différents acteurs
- Les autorisations administratives
- La police des funérailles

Partie 2 – La gestion du cimetière

- Les titres de concession
- Les différents équipements nécessaires